

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Prilly, le 17 octobre 2024

L'assemblée du Conseil intercommunal de l'ARASPE est convoquée

Mercredi 30 octobre 2024 à 19 heures

à Echallens, Salle du Conseil communal, Place du Château

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Appel et validation de l'ordre du jour
- 2. Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Intercommunal du 15 mai 2024
- 3. Assermentation(s)
- 4. Elections
- 5. Election au CODIR
- 6. Communication du Comité de Direction
- 7. Préavis 3-2024 concernant le budget 2025
- 8. Motion(s), postulat(s), interpellation(s)
- 9. Communications de la Direction

Au nom du Conseil intercommunal

Le Président : La Secrétaire :

Alberto Mocchi Laurence Bastide